

Déclaration de la présidente désignée de l'Association médicale canadienne et de la présidente de Doctors of BC

Kelowna, le 5 septembre 2017 - Aujourd'hui, des femmes médecins engagées se sont rendues à Kelowna (C.-B.) pour exprimer leur frustration et leurs préoccupations face à la proposition du gouvernement qui vise à modifier des mesures de planification fiscales bien établies. Ces changements auront des répercussions négatives pour les femmes médecins et les entrepreneures, et le gouvernement doit être mis au fait des conséquences non voulues de sa proposition fiscale.

Pour les femmes médecins, les dispositions fiscales actuelles sont essentielles afin de leur permettre de remplir leurs obligations familiales, par exemple en utilisant des revenus passifs pour accommoder un congé de maternité ou une absence prolongée du travail en raison de complications d'une grossesse. De plus, les femmes continuent de porter la plus grande part de la responsabilité du soin des enfants*. Nous demandons au gouvernement de tenir compte de l'impact de sa proposition sur les femmes œuvrant dans la profession médicale. En une époque où les deux tiers des médecins de famille sont des femmes, l'impossibilité de financer les congés de maternité et les congés nécessités par une grossesse, ainsi que les congés ou les absences du travail associés à la responsabilité du soin des enfants, constitue un problème très réel.

Comme femmes propriétaires d'entreprise, nous sommes confrontées à des défis incontestables et les changements proposés viennent ajouter un élément de stress supplémentaire à un moment où nous devons nous concentrer sur la prestation des soins à nos patients. Nous croyons que toute modification de la structure fiscale actuelle se répercutera en aval sur notre capacité à faire fonctionner notre pratique médicale.

Le gouvernement fédéral s'étant engagé envers la cause féministe, nous demandons au ministre Morneau et au caucus libéral de tenir compte du désavantage comparatif que produiront les changements proposés pour les entrepreneures, les femmes propriétaires de petites entreprises, les professionnelles et les femmes médecins. Nous demandons respectueusement au gouvernement de tenir compte de nos préoccupations lorsqu'il analysera le dossier des propositions fiscales en fonction de leur impact différentiel sur les hommes et sur les femmes.

D^{re} Gigi Osler, présidente désignée, AMC

D^{re} Trina Larsen Soles, présidente, Doctors of BC

** En 2015, les mères fournissaient 60 % du soin des enfants, comparativement à 44 % pour les pères (<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>).*